



ROYAUME DE BELGIQUE

Déclaration délivrée par

Ambassadeur Karl LAGATIE, Chargé d'Affaires a. i.

Débat ouvert – Moyen-Orient

New York, le 18/04/2024

M. le Président,
Excellences,

L'heure est grave. Inexorablement, la situation au Moyen-Orient se détériore. A l'urgence humanitaire, s'ajoute aujourd'hui le risque de plus en plus réel d'un embrasement régional et international.

L'heure est grave et elle devrait conduire toutes les parties à **faire le choix de la retenue, de la désescalade et du respect du droit international**, et non celui des démonstrations de force.

Dans ce contexte d'une extrême volatilité, je souhaite saisir l'opportunité de ce débat pour insister sur la **nécessité absolue de désamorcer la situation**. Nous devons travailler collectivement à **trois niveaux**.

Premièrement, ce Conseil a le devoir de redoubler d'efforts dans la **recherche d'une solution politique aux relations entre Israéliens et Palestiniens**. Tant qu'il n'y aura pas un horizon politique durable permettant de concilier la sécurité de l'Etat d'Israël et le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, toute la région restera plongée dans l'instabilité.

Ces deux impératifs sont conciliables. Travailler à une solution politique, ce n'est pas offrir la victoire au Hamas, bien au contraire. Le Hamas ne disparaîtra pas par la force des armes, mais s'effacera lorsque nous aurons mis en place les conditions propices à l'émergence d'une alternative acceptable.

Il est plus que temps de poser des **actes concrets** vers une **solution à deux Etats**. Celle-ci bénéficie du soutien de l'entièreté des membres de ce Conseil. La plupart des éléments constitutifs de cette solution sont connus. Ce Conseil a contribué à les définir.

Nous avons le devoir collectif de soutenir toutes les initiatives qui contribuent utilement à l'avènement d'une solution politique. Le **projet français de résolution** qui traite des différentes phases d'une solution globale ainsi que des causes profondes du conflit constitue une importante contribution dans ce sens, que la Belgique soutient pleinement.

Suite aux terribles violences qui ont secoué la Cisjordanie le week-end dernier, je souhaite insister sur la nécessité pour les responsables de rendre des comptes. Les colonies sont illégales et constituent un obstacle de taille pour la paix.

Deuxièmement, ce Conseil et la communauté internationale ne doivent ménager leurs efforts pour **empêcher l'escalade du conflit**. Restaurer un horizon pour la paix nous impose de **condamner sans équivoque toutes les provocations** qui mettent en péril la stabilité régionale.

L'attaque sans précédent de l'Iran contre Israël, que nous condamnons avec fermeté, fait peser le risque d'une conflagration régionale. Pour éviter la surenchère, nous avons la **responsabilité**

d'appeler toutes les parties à faire preuve d'une retenue maximale et à garder comme boussole le respect du droit international.

Troisièmement, les résolutions adoptées par ce Conseil restent lettre morte depuis trop longtemps. Elles comportent pourtant les conditions sine qua non à la relance d'une perspective politique : l'imposition d'un cessez-le-feu immédiat, respecté par toutes les parties, l'accès humanitaire sans entrave et à la hauteur des besoins qui se présentent, et la libération sans condition des otages.

Nous avons la responsabilité collective de veiller à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité. Nous avons aussi la responsabilité collective de veiller au respect des mesures provisoires ordonnées par la Cour internationale de justice. Le Conseil de sécurité a le pouvoir de les faire appliquer.

Il est temps que les civils de Gaza et les travailleurs humanitaires cessent de payer de leur vie le prix de cette inaction.

La Belgique est prête à contribuer concrètement à toute initiative constructive en faveur de la paix, notamment en appuyant l'organisation d'une conférence préparatoire à un plan de paix global.

Je vous remercie.